



Apprendre est un art

Chers parents,

Après discussion avec l'équipe d'éducateurs et de surveillants, nous aimerions préciser les normes de circulation dans la cour, dans l'école et dans les débarcadères, afin de rendre optimale la sécurité pour nos enfants.

Le matin

Tous les parents des élèves du **primaire** doivent déposer leur enfant au débarcadère de la rue Querbes. Votre enfant doit avoir en main son matériel, prêt à sortir de la voiture. Notre gardien prendra soin de les accueillir.

Au début de l'année, les parents des enfants du **préscolaire 5 ans** (maternelle) peuvent accompagner leur enfant dans la cour pendant une période de **trois semaines**. Passé ce délai, les parents ne peuvent plus entrer dans l'école.

Les élèves et les parents qui sont en retard doivent absolument **passer par la réception** et **rester à la réception** en entrant par la **Rue de l'Épée**. Nous vous demandons de ne **pas circuler** dans l'école. Vous pouvez utiliser votre code d'accès. Toutefois, passé **9 h**, vous devrez sonner pour entrer, car votre code d'accès ne fonctionnera plus.

Les parents des enfants du **préscolaire 3-4 ans** ne vont pas dans la cour. Vous pouvez entrer dans l'école en empruntant une des deux entrées à partir de **8 h 30**, mais vous devez aller directement reconduire votre enfant à l'étage du préscolaire.

À la fin de la journée

Tous les parents des élèves du **préscolaire 5 ans** (maternelle) peuvent venir chercher leur enfant en utilisant l'entrée de la cour du côté de la **Rue de l'Épée**.

Parce qu'il y a beaucoup de confusion dans la cour à la fin des classes, et que nous voulons permettre à nos éducateurs de pouvoir gérer adéquatement l'encadrement des élèves, nous désirons vous faire part de normes qui pourraient améliorer la sécurité des enfants.

Les parents peuvent entrer dans la cour pour venir chercher leur enfant, surtout ceux des plus jeunes, mais en respectant les normes qui suivent :

- Si ce n'est pas absolument nécessaire, nous vous demandons d'attendre votre enfant en dehors de la cour;
- Si c'est vraiment nécessaire, vous pouvez entrer dans la cour, mais nous vous demandons de libérer les espaces de jeux;
- Tous les parents des élèves **du préscolaire 5 ans, 1^{re}, 2^e et 3^e année** doivent venir chercher leur enfant en utilisant l'entrée du côté de la **Rue de l'Épée**;
- Tous les parents des élèves de la **4^e, 5^e et 6^e année** doivent se présenter du côté de la **Rue Querbes**;
- Les parents qui ont des enfants fréquentant l'école à différents niveaux doivent utiliser l'entrée de la cour du côté de la **Rue de l'Épée**.

Les parents des enfants du **préscolaire 3-4 ans** ne vont pas dans la cour. Vous pouvez entrer dans l'école en empruntant l'une des deux entrées, mais vous devez aller directement chercher votre enfant à l'étage du préscolaire.

La norme de ne **pas entrer dans l'école** est maintenue, sauf pour les parents des élèves du préscolaire 3-4 ans et les parents qui viennent chercher leur enfant après l'étude. Le registre des présences doit absolument être signé lorsque les parents quittent l'étude avec leur enfant.

Nous sommes soucieux de la sécurité de nos élèves et nous espérons grandement obtenir la compréhension et la collaboration de tous. Il en va du bien-être de nos enfants.